

Pour publication immédiate

*Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans ce communiqué.*

**BCE présente ses résultats du T4 et de l'ensemble de l'exercice 2017 et annonce ses objectifs financiers pour 2018**  
**Augmentation de 5,2 % du dividende sur actions ordinaires, à 3,02 \$ par année**

- **Bénéfice net de 617 millions \$ avec un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 575 millions \$, ou 0,64 \$ par action ordinaire; bénéfice net ajusté de 684 millions \$, une hausse de 2,5 %, générant un BPA ajusté de 0,76 \$**
- **Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 1 658 millions \$ et flux de trésorerie disponibles de 652 millions \$ contribuant à la hausse, pour l'ensemble de l'exercice, de 10,8 % des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de 6,0 % des flux de trésorerie disponibles**
- **Croissance des produits tirés des services de 5,1 % et BAIIA ajusté en hausse de 4,5 % avec une marge stable**
- **234 728 ajouts nets d'abonnés des services à large bande au total, en hausse de 40,8 % — 175 204 abonnés des services sans fil postpayés, 27 040 abonnés des services Internet et 32 484 abonnés du service de télé IP**
- **Hausse des produits tirés des services sans fil de 10,6 % entraînant une croissance du BAIIA ajusté de 9,2 %**
- **Croissance des produits tirés des services sur fil de 3,6 % et synergies découlant de Bell MTS générant une augmentation du BAIIA ajusté de 4,1 % et une amélioration de 0,6 point de la marge, à 40,7 %**
- **3,7 millions de foyers et d'entreprises disposent maintenant d'une connexion directe par fibre optique, et ce chiffre passera à 4,5 millions d'emplacements à la fin de 2018; annonce du déploiement dans le Grand Toronto et la région du 905**

MONTRÉAL, le 8 février 2018 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), a présenté aujourd'hui les résultats du T4 et de l'ensemble de l'exercice 2017 ainsi que les objectifs de son orientation financière pour 2018, et a annoncé une majoration de 5,2 % du dividende sur actions ordinaires, qui est porté à 3,02 \$ par année.

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T4 2017	T4 2016	% de variation	2017	2016	% de variation
<b>BCE</b>						
Produits d'exploitation	5 958	5 702	4,5 %	22 719	21 719	4,6 %
Bénéfice net	617	699	(11,7) %	2 970	3 087	(3,8) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	575	657	(12,5) %	2 786	2 894	(3,7) %
Bénéfice net ajusté <sup>(1)</sup>	684	667	2,5 %	3 033	3 009	0,8 %
BAIIA ajusté <sup>(2)</sup>	2 217	2 121	4,5 %	9 178	8 788	4,4 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,64	0,75	(14,7) %	3,12	3,33	(6,3) %
BPA ajusté <sup>(1)</sup>	0,76	0,76	–	3,39	3,46	(2,0) %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 658	1 520	9,1 %	7 358	6 643	10,8 %
Dépenses d'investissement	1 100	993	(10,8) %	4 034	3 771	(7,0) %
Flux de trésorerie disponibles <sup>(3)</sup>	652	923	(29,4) %	3 418	3 226	6,0 %

« Dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie d'investissement dans la large bande et s'appuyant sur notre position de chef de file en matière d'innovation, l'équipe de Bell a accueilli plus de 1,26 million de nouveaux clients des services sans fil, de télé et Internet à large bande en 2017, et 235 000 au cours d'un quatrième trimestre exceptionnel, ce qui nous place au premier rang de l'industrie canadienne des communications. Avec 175 000 nouveaux clients nets des services sans fil postpayés au T4 – une hausse de 56 % et notre meilleure performance en 15 ans – et compte tenu de l'augmentation du niveau de satisfaction de la clientèle, il ressort clairement que les clients choisissent le meilleur réseau national du Canada dans un marché très concurrentiel pour les services mobiles. Nous avons recruté le plus grand nombre de nouveaux clients pour les services Internet et de télé à large bande, sous l'impulsion donnée par notre zone de couverture du réseau entièrement optique en pleine croissance – notamment notre nouveau réseau de fibre à Toronto et l'annonce aujourd'hui du déploiement du service au moyen de connexions directes par fibre optique à des foyers et des entreprises du Grand Toronto et de la région du 905. L'ardeur déployée par Bell en matière d'innovation a produit des résultats : l'atteinte pour la première fois des vitesses gigabit par le réseau sans fil LTE, une croissance continue dans les nouvelles plateformes de médias et la création de contenu, le lancement de Lucky Mobile pour le marché en pleine croissance des services mobiles à faible coût et l'expansion rapide dans le secteur de la maison connectée, notamment du fait de l'intégration d'AlarmForce Industries », a déclaré George Cope, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada.

« Notre performance financière, notamment la forte croissance des produits tirés des services et du BAIIA ajusté, se traduit par une augmentation des flux de trésorerie disponibles nous permettant de financer des investissements inégalés dans la large bande au Canada et de créer de la valeur pour les actionnaires, ce qui comprend la majoration du dividende sur actions ordinaires annoncée aujourd'hui. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui, au Canada et ailleurs dans le monde, ont appuyé la Journée Bell Cause pour la cause le

31 janvier, donnant lieu à une mobilisation historique à la cause de la santé mentale avec plus de 138 millions de messages d'appui et un don record de Bell pour la santé mentale au Canada en 2018. Tout comme notre programme annuel de dépenses d'investissement de 4 milliards \$ visant à étendre l'infrastructure à large bande au Canada, l'initiative Bell Cause pour la cause est un investissement communautaire de première importance pour le Canada, l'économie nationale et l'équipe de Bell. »

Bell centre ses efforts sur un objectif clair : être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, ce qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias, améliorer le service à la clientèle et établir une structure de coûts concurrentielle.

## **FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOTRE SOCIÉTÉ**

### **Augmentation du dividende sur actions ordinaires de BCE**

Le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE augmentera de 5,2 %, ou 15 cents par action, pour passer de 2,87 \$ à 3,02 \$ par année. Cette augmentation s'appliquera au dividende du T1 2018 de BCE, payable le 15 avril 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2018. La majoration du dividende annoncée aujourd'hui représente la 14<sup>e</sup> augmentation du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE depuis le T4 2008, soit une majoration de 107 %. Il s'agit de la 10<sup>e</sup> année consécutive pour laquelle BCE a enregistré une croissance du dividende de 5 % ou plus, tout en maintenant le ratio de distribution<sup>(3)</sup> à l'intérieur de la fourchette de 65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles établie dans la politique. Cette décision de majorer le dividende pour 2018 s'appuie entièrement sur la croissance prévue des flux de trésorerie disponibles.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

BCE a également annoncé aujourd'hui une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités, totalisant 175 millions \$, qui sera réalisée en 2018. Le rachat des actions ordinaires permettra de compenser la dilution des actions découlant de l'exercice d'options sur actions et il sera financé par les fonds en caisse. Veuillez prendre connaissance des précisions sur la nouvelle OPRA de BCE, qui sont présentées ci-après.

### **Bell connectera des foyers et des entreprises au moyen de liens directs par fibre optique dans l'ensemble du Grand Toronto et de la région du 905**

Avec l'achèvement du réseau entièrement optique de Bell à Toronto, la société annonce aujourd'hui l'expansion des connexions directes de type fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) dans l'ensemble de la populeuse région du Grand Toronto et du 905, une région en forte croissance. Avec son projet de fibre, Bell offrira des vitesses Internet Gigabit ainsi que d'autres innovations dans les services Fibe directement à plus de 1,3 million de foyers et d'entreprises de cette région.

### **Bell innove dans la large bande avec les services Internet et de télé résidentiels**

De concert avec le réseau Fibe à large bande, le service Wi-Fi Partout chez vous achemine un service Wi-Fi rapide et intelligent dans toutes les pièces de la maison. Lancé en janvier, ce service exclusif combine les points d'accès au service Wi-Fi que constituent les capsules Plume avec l'intelligence de réseautage en nuage du modem Borne universelle 3000 de Bell pour apprendre comment les foyers utilisent Internet et s'assurer que tous les dispositifs reçoivent le signal le plus puissant et atteignent la plus haute vitesse possible. Offert initialement aux clients admissibles en Ontario et au Québec, le service Wi-Fi Partout chez vous permet également la

gestion mobile à distance, avec notamment les contrôles parentaux sur tous les appareils reliés au réseau Wi-Fi. À titre de plus récent exemple d'innovation dans le service Télé Fibe qui a fait de Bell le fournisseur numéro un des services de télé au Canada, Bell a annoncé en janvier la prolongation de son partenariat avec Ericsson afin d'offrir le service Télé Fibe de prochaine génération. L'entente pluriannuelle permettra de tirer parti de la plateforme infonuagique MediaFirst de prochaine génération d'Ericsson en vue d'offrir aux clients de Télé Fibe une expérience encore plus personnalisée et favorisant la convergence télé multiécran.

### **Lucky Mobile – le nouveau service sans fil à faible coût offert au Canada**

Bell a continué d'élargir l'éventail des choix offerts aux clients des services sans fil canadiens avec le lancement de Lucky Mobile en décembre, un nouveau service prépayé à faible coût proposant des forfaits mensuels à partir de seulement 20 \$ et comprenant les appels locaux illimités. Initialement destiné aux consommateurs de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, le service Lucky Mobile est offert dans 17 zones couvrant la plupart des grandes villes du pays, à des vitesses équivalant à 3G pour la transmission de données. Plus tard au cours de l'année, Lucky Mobile lancera une application permettant de parler et de texter à l'aide du réseau Wi-Fi.

### **Bell est la première entreprise au Canada à atteindre des vitesses LTE Gigabit dans le sans-fil**

La semaine dernière, Bell a annoncé qu'elle avait brillamment réussi les essais des vitesses de 1 gigabit par seconde pour le service sans fil sur son réseau LTE-Advanced (LTE-A) à Mississauga, en Ontario, et qu'elle prévoit déployer son service en 2018, à mesure que des téléphones intelligents compatibles avec des vitesses gigabit arriveront sur le marché. Bell continue de donner le ton en matière d'innovation dans le sans-fil en annonçant que son réseau LTE à large bande atteignait 99 % de la population canadienne en 2017, et en amorçant le déploiement du premier réseau LTE-A quadribande en Amérique du Nord dont les vitesses théoriques peuvent atteindre 750 mégabits par seconde.

### **Bell améliore les fonctionnalités de la maison connectée avec AlarmForce**

Bell a conclu l'acquisition, le 5 janvier, pour une contrepartie de 182 millions \$, d'AlarmForce Industries, l'une des plus importantes entreprises de systèmes de sécurité résidentiels et commerciaux au Canada. En alliant la marque prestigieuse de Bell dans les services résidentiels, la connectivité des réseaux à large bande et les fonctions de distribution, d'installation et de service à la clientèle avec la technologie novatrice et le bassin de clientèle d'AlarmForce, nous améliorons notre compétitivité dans le marché florissant de la maison connectée, tout en réalisant d'importantes économies au chapitre des coûts d'exploitation. Bell fournit également des services de surveillance et d'autres services pour maison connectée par l'entremise du service Sécurité résidentielle évoluée de Bell Aliant dans le Canada atlantique, et par l'entremise d'AAA Security, une entreprise de Bell MTS, au Manitoba. Également le 5 janvier, Bell a vendu environ 39 000 comptes clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à TELUS pour un montant d'environ 67 millions \$, soit un montant par abonné équivalent à celui payé par Bell.

### **Bell établit un partenariat de ville intelligente avec la ville de Kingston**

Bell et la ville de Kingston ont établi un partenariat en vue de réaliser un projet pilote de Bell : une plateforme de ville intelligente qui fournit une série d'applications pour l'Internet des objets (IdO) connectées visant à créer une ville intelligente qui favorise la mobilité, l'efficacité et le développement durable. La plateforme de ville intelligente fonctionnera à l'aide des réseaux de fibre et à large bande sans fil évolués de Bell et regroupera des données provenant de différentes solutions de surveillance IdO et des données ouvertes de la ville, ce qui permettra

aux employés municipaux de Kingston d'obtenir une vue d'ensemble consolidée des activités de la ville. Le programme de ville intelligente de Bell permet aux municipalités de numériser rapidement leurs activités et de recueillir des données dans le but d'améliorer l'efficacité opérationnelle et les services aux résidents, aux entreprises et aux visiteurs, ainsi que d'augmenter les économies de coûts.

### **Bell Média consolide sa prééminence dans le contenu de choix**

Bell Média consolide son avance en matière de contenu dans ses propriétés de médias, par l'annonce en janvier de la conclusion d'un partenariat à long terme sur les marques avec Bloomberg Media, pour créer la première marque multiplateforme en matière de nouvelles économiques au Canada : BNN Bloomberg. Le nouveau réseau, dont le lancement aura lieu ce printemps, cible les décideurs du monde des affaires du Canada et offre à l'auditoire et aux annonceurs une vaste gamme de médias centrés sur les affaires, sur diverses plateformes, notamment numériques, télé et radio. Bell Média a également annoncé en janvier la conclusion d'une entente à long terme avec Lionsgate afin d'offrir le service de télé payante américain de premier choix Starz au Canada, qui s'ajoute à HBO et Showtime pour enrichir la gamme de services exclusifs de télé payante de premier choix de Bell Média, ainsi que le lancement de la première de 3 saisons de la série vedette de HBO, Game of Thrones, sur CraveTV ce mois-ci et ultérieurement en 2018 pour les autres saisons. En février, Bell Média a lancé officiellement SnackableTV, une application gratuite qui présente du contenu exclusif de HBO, Comedy Central, Just for Laughs, etalk et davantage sous forme de courts clips dont la durée varie de 15 secondes à 6 minutes. Au total, ce sont 45 séries qui sont offertes, dont 30 sont présentées exclusivement sur SnackableTV, notamment le service en continu de comédie Laugh Out Loud de Kevin Hart et une nouvelle suite de la série à succès Letterkenny de CraveTV.

### **La Journée Bell Cause pour la cause 2018 de Bell établit de nouveaux records en matière de mobilisation pour la cause de la santé mentale**

Dans la foulée de l'augmentation continue des interactions sur les réseaux sociaux, la Journée Bell Cause pour la cause 2018 de Bell, le 31 janvier, a établi de nouveaux records avec 138 383 995 appels, textos et messages sur les réseaux sociaux pour le soutien à la cause de la santé mentale. Maintenant le mot-clic le plus populaire de tous les temps sur Twitter au Canada, le mot-clic #BellLetsTalk (équivalent anglais de #Bellcause) a été encore une fois le plus utilisé sur Twitter dans le monde lors de la Journée Bell Cause pour la cause. Comme Bell verse 5 cents pour chaque interaction sans frais supplémentaires pour les participants, le financement des programmes de santé mentale au Canada par l'entreprise s'est accru de 6 919 199,75 \$ cette année; l'engagement de Bell envers la santé mentale représente maintenant un montant total de 93 423 628,80 \$. Dans le cadre de la Journée Bell Cause pour la cause 2018, Bell a annoncé qu'elle double la somme annuelle versée au Fonds communautaire Bell Cause pour la cause et qu'elle effectue des dons importants à la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal, à la Fondation de l'Hôpital général de Montréal, à l'organisme manitobain Ogjiita Pimatiswin Kinamatwin et, avec la Fondation de la famille Rossy, un don pour financer la création d'une norme nationale sur la santé mentale à l'intention des étudiants de niveau postsecondaire.

### **RÉSULTATS DE BCE**

« Les résultats du T4 de BCE ont permis de terminer l'exercice 2017 sur une excellente note, ce qui reflète les efforts que notre équipe continue de déployer au chapitre de l'exécution opérationnelle et de la rigueur financière dans un marché très concurrentiel », a affirmé Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « Nos perspectives pour 2018 s'appuient sur les résultats financiers très solides réalisés en 2017 avec, comme fondements, le maintien du dynamisme au chapitre de la clientèle d'abonnés dans le sans-fil et de la rentabilité,

la croissance positive du BAIIA ajusté dans le sur-fil, l'expansion de la zone de couverture du service au moyen de connexions directes par fibre optique afin d'offrir des vitesses plus concurrentielles pour les services Internet et d'accroître notre part du marché des foyers ayant accès à la large bande, ainsi que les synergies additionnelles découlant de l'intégration de Bell MTS. Tous ces facteurs devraient contribuer à générer des flux de trésorerie disponibles substantiels, ce qui nous assure de disposer de la capacité financière requise pour accroître nos dépenses d'investissement dans l'infrastructure stratégique des réseaux à large bande, pour majorer le dividende sur actions ordinaires de BCE ainsi que pour procéder à une OPRA dans le cours normal des activités d'un montant de 175 millions \$ en 2018. »

Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 4,5 % au T4, pour s'établir à 5 958 millions \$, dans la foulée de la solide croissance du chiffre d'affaires des Services sans fil de Bell et des Services sur fil de Bell et de la contribution financière positive découlant de l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS) qui a entraîné une augmentation de 5,1 % des produits tirés des services. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution des produits tirés des services d'un exercice à l'autre enregistrée par Bell Média en raison de la faiblesse du marché publicitaire à la télévision. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 1,9 %, pour s'établir à 523 millions \$, principalement du fait de la baisse des ventes d'équipements de données filaires aux clients d'affaires. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté conformément aux objectifs de l'orientation pour l'exercice, s'établissant à 22 719 millions \$, une hausse de 4,6 %, comparativement à 21 719 millions \$ en 2016. Les produits tirés des services ont augmenté de 5,2 % en 2017, tandis que le total des produits d'exploitation tirés des produits a diminué de 3,3 %.

Le bénéfice net a diminué de 11,7 % au T4, pour s'établir à 617 millions \$, tandis que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 575 millions \$, soit 0,64 \$ par action, en baisse de 12,5 % et de 14,7 %, respectivement. Malgré l'augmentation du BAIIA ajusté, le bénéfice net a diminué en raison de l'augmentation de la dotation aux amortissements, de l'augmentation des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de la hausse des charges d'intérêts ainsi que de l'augmentation des autres charges attribuables aux pertes de valeur hors trésorerie de 82 millions \$ découlant des chaînes de télé spécialisées dans la musique et de certaines propriétés de radio de Bell Média.

À l'exclusion des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, le bénéfice net ajusté a augmenté de 2,5 %, pour s'établir à 684 millions \$, ce qui tient à la forte croissance d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté. Le BPA ajusté est inchangé par rapport à celui du T4 2016, à 0,76 \$ par action ordinaire, malgré le nombre moyen plus élevé d'actions ordinaires de BCE en circulation, en raison des actions émises aux fins de la composante capitaux propres liée à l'acquisition de MTS.

Pour l'ensemble de l'exercice 2017, le bénéfice net a diminué de 3,8 %, pour s'établir à 2 970 millions \$, comparativement à 3 087 millions \$ en 2016. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 2 786 millions \$, soit 3,12 \$ par action, en baisse de 3,7 % et de 6,3 %, respectivement, comparativement à 2 894 millions \$, soit 3,33 \$ par action en 2016. Le bénéfice net ajusté a augmenté de 0,8 %, pour s'établir à 3 033 millions \$, comparativement à 3 009 millions \$ en 2016; le BPA ajusté a diminué de 2,0 %, pour s'établir à 3,39 \$ en raison de la dilution des actions.

Le BAIIA ajusté a augmenté de 4,5 % au T4, pour s'établir à 2 217 millions \$, entraîné par les hausses de 9,2 % pour les Services sans fil de Bell et de 4,1 % pour les Services sur fil de Bell, et alimenté par la contribution financière de Bell MTS. Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 9,0 % en raison de la diminution des produits tirés de la publicité et de la hausse des coûts relatifs au contenu par rapport à l'exercice précédent. Conformément à la fourchette des objectifs de notre orientation pour 2017, soit une croissance de 4 % à 6 % pour l'exercice, le BAIIA ajusté de BCE pour 2017 a augmenté de 4,4 %, pour s'établir à 9 178 millions \$, comparativement à 8 788 millions \$ en 2016.

La marge du BAIIA ajusté<sup>(2)</sup> consolidée de BCE est demeurée stable, à 37,2 % au T4, car l'incidence de la forte croissance des produits tirés des services dans le sans-fil, l'accroissement de la portée des services Internet à large bande et les synergies découlant de l'intégration de Bell MTS ont compensé les dépenses accrues relatives à la fidélisation de la clientèle et à l'acquisition d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil, les coûts plus élevés relatifs à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle des services sur fil résidentiels pour égaler les offres promotionnelles de forfaits de services accrocheuses de nos concurrents, les coûts accrus relatifs au contenu dans les médias ainsi que l'incidence sur la marge de la baisse au chapitre des services voix traditionnels. La marge du BAIIA ajusté consolidée de 2017 a diminué de 0,1 point de pourcentage par rapport à celle de 2016, pour s'établir à 40,4 %, ce qui reflète l'incidence négative des décisions du CRTC sur les tarifs Internet de gros, les remboursements aux clients pour les services annulés et l'élimination de la substitution simultanée lors du Super Bowl. L'ensemble de ces facteurs a totalisé environ 103 millions \$ en 2017, comparativement à environ 7 millions \$ en 2016.

BCE a investi 1 100 millions \$ en nouveau capital au T4, comparativement à 993 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui porte les dépenses d'investissement totales pour l'ensemble de l'exercice 2017 à 4 034 millions \$, une augmentation de 7,0 % par rapport à 2016. Ces chiffres concordent avec les dépenses plus élevées prévues dans l'infrastructure de réseaux sur fil et sans fil à large bande de pointe de Bell et représentent un ratio d'intensité du capital<sup>(4)</sup> (les dépenses d'investissement en pourcentage du total des produits des activités ordinaires) de 17,8 % pour 2017, en hausse par rapport à 17,4 % à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement ont été surtout concentrées dans l'expansion de notre réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend : la construction de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres centres urbains; l'accroissement des vitesses du réseau LTE-A sans fil tenant à l'agrégation de porteuses; le déploiement de la technologie des petites cellules afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données; l'incidence des acquisitions réalisées et des nouveaux contrats obtenus pour l'affichage extérieur par Astral; ainsi que la modernisation des studios de diffusion et du matériel de production télévisuelle de Bell Média. L'augmentation des dépenses en 2017 reflète également l'investissement effectué au Manitoba afin d'améliorer la couverture, la capacité et les vitesses du réseau ainsi que l'intégration continue, dans les systèmes de Bell, des systèmes de facturation et autres de MTS.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 1 658 millions \$ au T4, en hausse de 9,1 % comparativement à 1 520 millions \$ à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte de la croissance du BAIIA ajusté et du fait que la cotisation volontaire versée aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à la fin de 2017 a été de 100 millions \$, comparativement à 400 millions \$ en 2016, partiellement contrebalancée par la diminution du fonds de roulement et la hausse de l'impôt sur le résultat payé. Les flux de trésorerie disponibles de BCE ont diminué de 29,4 % au T4, pour s'établir à 652 millions \$, comparativement à 923 millions \$ à l'exercice précédent, en raison de la diminution des flux de

trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des contributions volontaires aux régimes de retraite et de l'augmentation des dépenses d'investissement. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE ont augmenté de 10,8 %, pour s'établir à 7 358 millions \$, comparativement à 6 643 millions \$ en 2016, tandis que les flux de trésorerie disponibles ont progressé conformément à notre orientation : une hausse de 6,0 %, pour s'établir à 3 418 millions \$, comparativement à 3 226 millions \$ en 2016.

Au T4 2017, BCE a ajouté 175 204 abonnés nets des services sans fil postpayés, a perdu 16 690 abonnés nets des services sans fil prépayés, a ajouté 27 040 abonnés nets d'Internet haute vitesse, a ajouté 32 484 abonnés nets du service de télé IP et a perdu 25 938 abonnés nets du service de télé par satellite. Les pertes nettes totales au chapitre des SAR résidentiels et d'affaires se sont établies à 74 070. À la fin de 2017, les connexions clients de BCE dans tous les services totalisaient 22 109 711, soit une hausse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent. Ce total inclut 9 166 787 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 8,2 % par rapport à l'exercice précédent (y compris les 8 418 650 abonnés des services postpayés, soit une augmentation de 9,5 %), 3 790 141 abonnés d'Internet haute vitesse au total, soit une augmentation de 9,0 %, 2 832 300 abonnés des services de télé au total, soit une augmentation de 3,2 % (y compris les 1 550 317 abonnés du service de télé IP, soit une augmentation de 15,9 %), et enfin, 6 320 483 abonnés des SAR au total, soit une augmentation de 1,0 %.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BCE PAR SECTEUR

### Services sans fil de Bell

Les Services sans fil de Bell ont de nouveau affiché d'excellents résultats financiers ce trimestre, comme l'illustre le maintien de la solide croissance du chiffre d'affaires, de la rentabilité d'exploitation et de l'efficacité du capital. Les produits tirés des services ont augmenté de 10,6 %, pour s'établir à 1 894 millions \$, ce qui reflète la forte croissance continue de la clientèle d'abonnés des services postpayés, l'augmentation du produit moyen par utilisateur (PMU) combiné<sup>(4)</sup> du fait que les abonnés ont adopté des forfaits à prix plus élevés favorisant la consommation accrue de données, ainsi que la contribution financière de Bell MTS.

Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 3,5 % au T4, à 176 millions \$, dans la foulée de l'augmentation des activations et des mises à niveau d'abonnés des services postpayés, combinée à une proportion plus importante de téléphones intelligents haut de gamme en service par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'exploitation totaux ont augmenté de 9,9 % pour s'établir à 2 070 millions \$. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 10,1 % pour s'établir à 7 883 millions \$, les produits tirés des services ayant augmenté de 10,7 % pour s'établir à 7 350 millions \$ et les produits d'exploitation tirés des produits ayant augmenté de 3,1 % pour s'établir à 533 millions \$.

Le BAIIA ajusté des services sans fil a augmenté de 9,2 %, pour se chiffrer à 736 millions \$, comparativement à 674 millions \$ au T4 2016, en raison de la forte progression au chapitre de la solide croissance des produits tirés des services. Toutefois, la marge des produits tirés des services a diminué de 0,4 point de pourcentage pour s'établir à 38,9 %, en raison d'une augmentation de 73 millions \$ des dépenses totales combinées à l'égard de la fidélisation de la clientèle et des coûts d'acquisition d'abonnés par rapport à l'exercice précédent. Ces facteurs, conjugués aux charges accrues découlant de Bell MTS, ont entraîné une croissance des coûts d'exploitation de 10,3 % au T4. Les Services sans fil de Bell ont également fortement contribué aux flux de trésorerie disponibles consolidés au T4, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ayant crû de 7,7 % pour s'élever à 518 millions \$.



Pour l'ensemble de l'exercice 2017, le BAIIA ajusté a augmenté de 9,1 % pour s'établir à 3 276 millions \$, la marge liée aux services ayant diminué à 44,6 %, comparativement à 45,2 % en 2016. Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a crû de 12,1 %, ce qui reflète l'importance que nous accordons à la croissance rentable de la clientèle d'abonnés des services postpayés et à l'efficacité du capital, comme l'illustre le faible ratio d'intensité du capital, de 9,3 % pour 2017.

- Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés au T4 ont augmenté de 55,9 %, pour s'établir à 175 204, notre meilleure performance trimestrielle en 15 ans. Cette solide performance découle de l'incidence combinée de la diminution du taux de désabonnement<sup>(4)</sup> et des ajouts bruts records de 505 432 abonnés des services postpayés, en hausse de 16,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète le niveau d'activité plus élevé dans le marché en raison des offres promotionnelles plus généreuses lancées le Vendredi fou et valables pendant toute la période des fêtes, la réputation de Bell quant à son leadership en matière de vitesse et de technologie dans les réseaux mobiles, le niveau soutenu de réalisation des ventes dans tous nos canaux de vente au détail, la contribution de Bell MTS ainsi que l'intégration de clients découlant d'un contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 32,2 %, à 416 779, comparativement à 315 311 à l'exercice précédent, dans la foulée des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés de 1 532 425, une augmentation de 8,8 %, et de la diminution du taux de désabonnement.
- Malgré l'activité promotionnelle saisonnière habituellement plus intense sur le marché au T4, le taux de désabonnement des services postpayés a diminué de 0,1 point de pourcentage, pour s'établir à 1,35 %. Ce résultat reflète nos investissements dans la fidélisation de la clientèle ainsi que notre leadership en matière de vitesse et de qualité dans les réseaux mobiles. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, le taux de désabonnement des services postpayés a diminué de 0,06 point de pourcentage, pour s'établir à 1,19 %, comparativement à 1,25 % à l'exercice précédent.
- La clientèle des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 8 418 650 abonnés à la fin de 2017, en hausse de 9,5 % par rapport à 2016. La clientèle totale des services sans fil a augmenté de 8,2 %, à 9 166 787 abonnés.
- Le PMU combiné a augmenté de 2,4 %, pour s'établir à 68,27 \$, en raison de la proportion plus favorable d'abonnés des services postpayés, de la plus forte proportion d'abonnés optant pour des forfaits mensuels à valeur plus élevée ainsi que de l'augmentation considérable de l'utilisation des services de données mobiles reflétant les vitesses élevées de téléchargement réalisées grâce à l'agrégation de porteuses et à l'expansion continue de notre réseau LTE-A. En moyenne, la consommation de données des abonnés de Bell utilisant un appareil sans fil LTE a augmenté de 22 % par mois au T4 par rapport à l'exercice précédent. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, le PMU combiné a augmenté de 3,5 %, à 67,77 \$.
- Le pourcentage d'abonnés des services postpayés utilisant un appareil LTE s'est élevé à 88 % ce trimestre, en hausse comparativement à 81 % au T4 2016. Le réseau LTE de Bell fournit des vitesses théoriques de téléchargement de données allant jusqu'à 150 Mbps à 99 % de la population du pays, et 87 % de cette population est maintenant couverte par le

service LTE Advanced (LTE-A) de Bell, dont les vitesses théoriques peuvent atteindre 300 Mbps. Bell rejoint maintenant 34 % des Canadiens avec le service LTE-A tribande, qui offre des vitesses théoriques pouvant atteindre 335 Mbps, et des vitesses théoriques pouvant atteindre 750 Mbps avec le service de pointe LTE-A quadribande de Bell, qui rejoint 23 % de la population.

### **Services sur fil de Bell**

Les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont augmenté de 2,7 % au T4, pour s'établir à 3 222 millions \$, dans la foulée de l'augmentation de 3,6 % des produits tirés des services, à 2 871 millions \$, en raison de la forte croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de l'augmentation de 3,3 % d'un exercice à l'autre du PMU par foyer, de l'augmentation des produits tirés des services de connectivité à large bande sur protocole Internet (IP) d'affaires et de la contribution financière de Bell MTS. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par l'incidence cumulative des rabais sur les forfaits de services afin d'égaliser les offres promotionnelles lancées par nos concurrents et de fidéliser les clients, par les remboursements au titre de services annulés ordonnés par le CRTC, par les pressions concurrentielles sur les prix dans nos marchés des grandes entreprises et de gros ainsi que par la diminution de 4,4 % des produits d'exploitation tirés des produits générant de faibles marges, qui se sont chiffrés à 351 millions \$.

De même, pour l'ensemble de l'exercice 2017, les produits d'exploitation tirés des services sur fil ont augmenté de 2,6 %, pour s'établir à 12 415 millions \$, ce qui reflète également la contribution financière positive de l'exploitant de centres de données Les Réseaux Q9 (Q9), acquis en octobre 2016, qui a été contrebalancée par les incidences financières défavorables liées à la réglementation, qui se chiffrent à environ 66 millions \$, par rapport à l'exercice précédent, et qui découlent des révisions à la baisse des tarifs pour les services Internet de gros et des remboursements ordonnés par le CRTC au titre de services annulés.

Le BAIIA ajusté des services sur fil au T4 a augmenté de 4,1 %, pour s'établir à 1 310 millions \$, avec une amélioration de 0,6 point de pourcentage de la marge, à 40,7 %. Ce résultat reflète l'effet marqué de la croissance des produits tirés des services, le rythme d'érosion moindre des SAR, les économies de coûts liées à la fibre à large bande ainsi que les synergies découlant de l'intégration de Bell MTS. Les coûts d'exploitation ont augmenté de 1,8 %, à 1 912 millions \$, en raison essentiellement de l'acquisition de MTS.

Pour un troisième exercice consécutif, en 2017, les Services sur fil de Bell ont généré une croissance positive du BAIIA ajusté, qui a augmenté de 2,9 %, à 5 186 millions \$, ce qui a permis de dégager une meilleure marge d'un exercice à l'autre, soit de 41,8 %, malgré les incidences réglementaires et la croissance des coûts d'exploitation découlant des acquisitions de MTS et de Q9. En excluant l'incidence des décisions réglementaires, le BAIIA ajusté dans le sur-fil a augmenté de 4,2 % en 2017.

- Les ajouts nets d'abonnés des services Internet haute vitesse ont augmenté de 46,9 %, pour s'établir à 27 040 au T4, comparativement à 18 402 à l'exercice précédent. Cette augmentation reflète l'expansion continue de la zone de couverture du service au moyen de connexions directes par fibre optique de Bell, les vitesses plus concurrentielles dans les zones où le service au moyen de connexions directes par fibre optique n'est pas disponible, ce qui a contribué à la diminution du taux de désabonnement des clients résidentiels, ainsi que l'effet des activations d'abonnés des services de télé IP, y compris du service Alt Télé, le nouveau service de télé en continu et en direct de Bell qui repose sur une application.

- Bell a fortifié sa position de premier fournisseur de services Internet du Canada avec des ajouts nets d'abonnés d'Internet de 87 860 en 2017, comparativement à 85 099 en 2016. À la fin de 2017, la clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de Bell avait augmenté de 9,0 %, à 3 790 141, ce qui comprend 1 million d'abonnés sur le réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH).
- Avec une zone de couverture du service au moyen de connexions directes par fibre optique rejoignant plus de 3,7 millions de foyers et d'emplacements commerciaux à la fin de 2017, en hausse par rapport à environ 3,0 millions à la fin de l'exercice précédent, Bell offre la plus vaste zone de couverture du service Internet Gigabit au Canada.
- Bell Télé a ajouté 32 484 nouveaux abonnés nets du service de télé IP ce trimestre, une diminution par rapport aux 35 905 abonnés recrutés au T4 2016, ce qui reflète les offres accrocheuses de forfaits de services que les câblodistributeurs continuent de lancer, un taux de pénétration élevé pour les services de télé dans les marchés actuels de Télé Fibe et l'augmentation constante de la substitution en faveur des services de télé par contournement. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'utilisation par nos clients de notre nouveau service de télé en continu Alt Télé ainsi que par notre offre de forfaits de services résidentiels plus concurrentiels du fait de l'expansion de la zone de couverture de notre réseau FTTP à large bande. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les ajouts nets du service de télé IP ont totalisé 107 712, comparativement à 155 153 à l'exercice précédent. À la fin de 2017, BCE comptait 1 550 317 abonnés du service de télé IP, soit une hausse de 15,9 % par rapport à 2016.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite au T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2017 ont diminué de 29,6 % et de 13,7 %, respectivement, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 25 938 et à 128 428. Ces résultats s'expliquent par la diminution des désactivations d'abonnés attribuable au fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite, ainsi que par la migration moins marquée vers les services de télé IP.
- À la fin de 2017, Bell comptait un nombre total de 2 832 300 abonnés des services de télé, soit une hausse de 3,2 % par rapport à 2 744 909 abonnés à la fin de 2016.
- Les produits tirés des services de données filaires ont augmenté de 5,2 %, pour s'établir à 1 835 millions \$ au T4, en raison de la croissance de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé, de la hausse du PMU découlant des mises à niveau à des vitesses Internet plus élevées, des forfaits Internet offrant plus de données et de l'augmentation des tarifs en 2017, de l'incidence favorable de Bell MTS ainsi que de l'augmentation des produits tirés des services de connectivité à large bande IP d'affaires. En plus des facteurs positifs qui ont contribué à la croissance d'un exercice à l'autre au T4, les produits tirés des services de données filaires pour l'ensemble de l'exercice 2017, à 7 146 millions \$, ont augmenté de 5,2 % du fait de la contribution financière supplémentaire provenant de Q9.
- Les produits d'exploitation tirés des produits filaires ont diminué de 4,4 % au T4 et de 5,9 % pour l'ensemble de l'exercice 2017, pour s'établir à 351 millions \$ et à 1 058 millions \$, respectivement. Ces résultats reflètent principalement la plus faible demande des grandes entreprises clientes et des clients de gros pour les équipements de télécommunications, les pressions concurrentielles sur les prix et la substitution technologique.

- Les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR ont diminué de 34,3 %, pour s'établir à 44 281, comparativement à 67 385 au T4 2016, ce qui reflète l'effet marqué des activations de services Internet Fibe et Télé Fibe, malgré les offres promotionnelles de forfaits de services accrocheuses de nos concurrents et l'augmentation constante de la substitution technologique des services téléphoniques locaux en faveur des services sans fil et Internet. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les pertes nettes d'abonnés résidentiels des SAR totalisent 242 094, en baisse de 14,8 %, comparativement à 283 993 en 2016.
- Les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR au T4 ont diminué de 10,4 %, pour s'établir à 29 789, comparativement à 33 245 à l'exercice précédent. Ce résultat est attribuable à la demande accrue pour de nouvelles installations et à la diminution des désactivations d'abonnés, ce qui comprend le ralentissement de la conversion des lignes téléphoniques d'affaires au profit des services IP. Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les pertes nettes d'abonnés d'affaires des SAR ont diminué de 12,5 %, pour s'établir à 114 971, comparativement à 131 415 en 2016, ce qui résulte principalement de l'amélioration de la performance au chapitre des petites entreprises et du nombre moins élevé de désactivations de clients de gros.
- La clientèle totale d'abonnés des SAR de Bell à la fin de 2017 était de 6 320 483, une hausse de 1,0 % par rapport à 6 257 732 en 2016. Les produits tirés des services locaux et d'accès au T4 et pour l'ensemble de l'exercice 2017 ont augmenté de 3,2 % et de 2,3 %, respectivement, pour s'établir à 777 millions \$ et à 3 161 millions \$, en raison de la contribution financière supplémentaire provenant de Bell MTS et des hausses de tarifs de nos services résidentiels. Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 16,9 %, pour s'établir à 148 millions \$ au T4, et de 13,8 %, pour s'établir à 639 millions \$ pour l'ensemble de l'exercice 2017, par suite de l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR, de la substitution technologique en faveur des technologies sans fil et Internet et de la diminution des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales à des clients de gros par rapport à 2016.

### **Bell Média**

Bell Média a enregistré des produits d'exploitation de 834 millions \$ au T4, une diminution de 1,3 % par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés de la publicité ont été touchés par la faiblesse générale du marché de la publicité à la télé traditionnelle, la baisse de l'auditoire global pour la télé linéaire traditionnelle et le glissement continu des dépenses des clients vers les services en ligne. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par la croissance continue au chapitre de l'affichage extérieur enregistrée par Astral découlant d'acquisitions ainsi que des nouveaux contrats obtenus en 2017, et par l'augmentation d'un exercice à l'autre des produits tirés des propriétés numériques de Bell Média.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté par rapport au T4 2016 en raison de l'accroissement des produits tirés de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout, des renouvellements de contrats avec des fournisseurs de services de télé et de la croissance de la clientèle d'abonnés de la télé payante.

Le BAIIA ajusté du secteur Média a reculé de 9,0 % au T4, pour s'établir à 171 millions \$, comparativement à 188 millions \$ à l'exercice précédent, ce qui résulte de la diminution d'un exercice à l'autre des produits des activités ordinaires et de l'augmentation de 0,9 % des coûts d'exploitation. Ce résultat reflète les dépenses accrues relativement à la programmation et au contenu en raison des coûts croissants pour les droits de diffusion dans les sports, des investissements dans le contenu de CraveTV et du renouvellement des ententes liées à la programmation des services de télé spécialisée, ainsi que des coûts accrues dans l'affichage extérieur.

Pour l'ensemble de l'exercice 2017, les produits d'exploitation ont augmenté de 0,7 %, pour s'établir à 3 104 millions \$, car les coûts d'exploitation ont augmenté de 2,1 %, entraînant une baisse du BAIIA ajusté de 3,6 %, à 716 millions \$. Ce résultat comprend l'incidence défavorable de 11 millions \$ relative à la décision du CRTC d'éliminer la substitution simultanée lors du Super Bowl.

- CTV a été le premier réseau de télévision pour l'ensemble des téléspectateurs de la saison d'automne avec 7 des 10 émissions les plus regardées et 10 des 20 émissions les plus regardées, y compris les 3 nouvelles émissions les plus regardées : Young Sheldon, The Good Doctor et The Indian Detective.
- Les données compilées par Numeris consacrent TSN chaîne de télé spécialisée dans les sports numéro un au Canada et meilleur réseau spécialisé pour l'automne 2017. TSN a tiré parti des cotes d'écoute élevées pour ses principales propriétés, notamment les séries éliminatoires de la LCF, la 105<sup>e</sup> Coupe Grey et la Coupe MLS 2017. L'auditoire de TSN a augmenté de 9 % par rapport à l'automne 2016, atteignant un total de 24,2 millions de téléspectateurs entre septembre et décembre 2017, ce qui représente près de 70 % de la population canadienne.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante anglophones, Bell Média a rejoint 83 % des téléspectateurs anglophones de la télé spécialisée et de la télé payante d'une semaine moyenne au T4, et comptait 4 des 10 chaînes de télé spécialisée commerciale anglophones les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans : TSN, Space, Comedy et Discovery.
- Le service de vidéo en continu sur demande de Bell Média, CraveTV, qui propose la plus vaste collection de contenu télé de choix au Canada, comptait environ 1,3 million d'abonnés à la fin de 2017.
- Dans ses propriétés de télé spécialisée et de télé payante francophones, Bell Média a rejoint plus de 70 % de la population francophone d'une semaine moyenne au T4, avec 4 des 10 chaînes de télé spécialisée et de télé payante francophones les plus populaires auprès des téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans : RDS, Super Écran, Canal D et Z.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada à l'automne 2017, rejoignant en moyenne 17,4 millions d'auditeurs, en hausse comparativement à 17,1 millions à l'exercice précédent, lesquels ont écouté, chaque semaine, environ 74 millions d'heures de contenu.

- Bell Média demeure le chef de file du secteur des médias numériques parmi tous les diffuseurs et producteurs de vidéos canadiens concurrents, atteignant 67 % de l'auditoire des médias numériques au T4, avec 21 millions de visiteurs uniques mensuellement, une moyenne mensuelle de 2,1 milliards de minutes de temps d'utilisation sur les sites et 399 millions de vidéos regardées.

### **DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES**

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,755 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 mars 2018.

### **PERSPECTIVES POUR 2018**

Les perspectives de BCE pour 2018 s'appuient sur les solides résultats financiers réalisés en 2017 et reflètent le maintien du dynamisme au chapitre de la clientèle d'abonnés dans le sans-fil et de la rentabilité, la croissance positive du BAIIA ajusté dans le sur-fil, l'expansion de la zone de couverture du service au moyen de connexions directes par fibre optique afin d'offrir des vitesses concurrentielles pour les services Internet et d'accroître notre part du marché des foyers ayant accès à la large bande, les réductions de coûts d'exploitation chez Bell Média afin d'aider à contrebalancer la croissance des coûts du contenu, ainsi que les synergies additionnelles découlant de l'intégration de l'acquisition de MTS.

Les objectifs de l'orientation de BCE pour 2018 s'appuient sur la poursuite de la réalisation de nos 6 impératifs stratégiques dans un marché extrêmement concurrentiel et dynamique. La croissance du BAIIA ajusté, y compris la contribution financière supplémentaire provenant de Bell MTS au T1 2018, devrait se traduire par des flux de trésorerie disponibles plus élevés constituant une base solide et stable pour la majoration de 5,2 % du dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE en 2018, ainsi que pour le maintien à un niveau élevé de nos dépenses d'investissement dans l'infrastructure de fibre à large bande et sans fil visant à soutenir la croissance future.

Notre orientation financière pour 2017 et nos résultats de 2017 ainsi que les objectifs de l'orientation financière de BCE pour 2018, tous présentés dans le tableau ci-dessous, sont conformes aux IFRS de l'édition 2017 et ne tiennent pas compte de l'incidence financière d'IFRS 15. Nous ne prévoyons aucune incidence sur les fourchettes de pourcentages de croissance de l'orientation financière pour 2018 découlant de l'application des normes comptables inhérentes à l'IFRS 15, car nous avons l'intention de retraiter les résultats financiers de 2017 pour les rendre comparables aux résultats financiers de 2018, qui seront préparés en tenant compte d'IFRS 15. Ces retraitements devraient être présentés dans les résultats du premier trimestre 2018 de BCE.

	<b>Orientation pour 2017</b>	<b>Résultats de 2017</b>	<b>Orientation pour 2018</b>
Croissance des produits des activités ordinaires	4 % à 6 %	4,6 %	2 % à 4 %
Croissance du BAIIA ajusté	4 % à 6 %	4,4 %	2 % à 4 %
Intensité du capital	approx. 17 %	17,8 %	approx. 17 %
BPA ajusté	3,30 \$ à 3,40 \$	3,39 \$	3,42 \$ à 3,52 \$
Croissance des flux de trésorerie disponibles	approx. 5 % à 10 %	6,0 %	3 % à 7 %
Dividende sur actions ordinaires annualisé	2,87 \$	2,87 \$	3,02 \$
Politique de distribution de dividendes <sup>(3)</sup>	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	73,5 %	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

BCE a annoncé aujourd'hui qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (TSX) relativement à son avis d'intention en vue d'effectuer une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités visant ses actions ordinaires par l'intermédiaire de la TSX. Dans le cadre de l'OPRA, BCE peut racheter 3 500 000 actions ordinaires aux fins d'annulation (sous réserve d'un prix de rachat maximal total de 175 millions \$) au cours de la période de douze mois commençant le 13 février 2018 et se terminant au plus tard le 12 février 2019, ce qui représente environ 0,388 % de ses 901 034 253 actions ordinaires en circulation au 1<sup>er</sup> février 2018.

Les achats effectués dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités de BCE annoncée aujourd'hui seront effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la Bourse de New York (NYSE) et/ou d'autres systèmes de négociation, s'ils sont admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par la TSX et/ou la NYSE et en vertu des lois applicables, y compris par des opérations croisées prédéterminées, des offres franches, des conventions de gré à gré ou des programmes de rachat d'actions conclus aux termes d'une dispense de l'offre publique de rachat délivrée par un organisme de réglementation en valeurs mobilières et/ou des achats en bloc conformément aux règlements applicables de la TSX. Dans l'éventualité où BCE achète des actions ordinaires par des opérations croisées prédéterminées, des offres franches, des conventions de gré à gré et des programmes de rachat d'actions, le prix d'achat des actions ordinaires pourrait afficher un escompte par rapport au prix de marché des actions ordinaires au moment de l'acquisition.

Le volume de négociation quotidien moyen des actions ordinaires de BCE au cours de la période de six mois précédant le 1<sup>er</sup> février 2018 s'élevait à 1 219 659 actions ordinaires. Par conséquent, conformément aux règles de la TSX, BCE aura le droit de racheter, au cours de n'importe quel jour de Bourse, jusqu'à 25 % du volume de négociation quotidien moyen, ce qui représente 304 914 actions ordinaires. Les actions ordinaires achetées dans le cadre de l'OPRA dans le cours normal des activités seront annulées. BCE n'a racheté aucune de ses actions ordinaires au cours des 12 derniers mois.

D'après le conseil d'administration de BCE, le rachat des actions ordinaires constitue une utilisation appropriée des fonds qui permet de compenser la dilution découlant de l'exercice d'options sur actions.

### **TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS**

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T4 2017 et de l'orientation financière pour 2018, le jeudi 8 février, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le numéro sans frais 1-866-223-7781 ou le 416-340-2216. Une reprise sera disponible pendant une semaine au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 2798087#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T4 2017](#). Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la téléconférence.

### **NOTES**

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

- (1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les charges pour perte de valeur et les coûts liés au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des charges pour perte de valeur et des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.



(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2017		T4 2016		2017		2016	
	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action	Total	Par action
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	575	0,64	657	0,75	2 786	3,12	2 894	3,33
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	34	0,04	9	0,01	143	0,16	104	0,12
Pertes nettes sur placements	15	0,02	1	–	29	0,03	3	–
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	15	0,02	8	0,01
Charges pour perte de valeur	60	0,06	–	–	60	0,06	–	–
Bénéfice net ajusté	684	0,76	667	0,76	3 033	3,39	3 009	3,46

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions de dollars)

	T4 2017	T4 2016	2017	2016
Bénéfice net	617	699	2 970	3 087
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	47	11	190	135
Amortissement des immobilisations corporelles	781	719	3 037	2 877
Amortissement des immobilisations incorporelles	209	165	813	631
Charges financières				
Charges d'intérêts	241	225	955	888
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	18	20	72	81
Autres charges (produits)	62	30	102	(21)
Impôt sur le résultat	242	252	1 039	1 110
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>2 217</b>	<b>2 121</b>	<b>9 178</b>	<b>8 788</b>
Produits d'exploitation de BCE	5 958	5 702	22 719	21 719
<b>Marge du BAlIA ajusté</b>	<b>37,2 %</b>	<b>37,2 %</b>	<b>40,4 %</b>	<b>40,5 %</b>

(3) Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T4 2017	T4 2016	2017	2016
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 658	1 520	7 358	6 643
Dépenses d'investissement	(1 100)	(993)	(4 034)	(3 771)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(21)	(127)	(126)
Dividendes en trésorerie payés par les filiales aux détenteurs de PNDPC	–	(11)	(34)	(46)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	27	28	155	126
Cotisation volontaire au régime de retraite à prestations définies	100	400	100	400
Flux de trésorerie disponibles	652	923	3 418	3 226

(4) Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement et l'intensité du capital pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière pour 2018 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé et la politique de distribution de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2018, nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 8 février 2018 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de

fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 8 février 2018. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2018, ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales pour 2018, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

### **Hypothèses importantes**

Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

#### ***Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens***

- Un ralentissement graduel de la croissance économique, basé sur la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,2 % en 2018;
- les gains au chapitre de l'emploi devraient diminuer en 2018, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement;
- les taux d'intérêt devraient augmenter en 2018;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises;
- l'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents;
- la faiblesse attendue du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé;
- l'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire devrait se poursuivre, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

#### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell***

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- l'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et LTE-A et de nouveaux services de données;
- l'augmentation des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés et à la fidélisation de la clientèle, en raison de la hausse des coûts des combinés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils, ce qui reflète un nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans;
- une croissance PMU combiné, stimulée par une proportion accrue d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones intelligents, une consommation croissante des services de données sur les réseaux 4G LTE et LTE-A et la hausse des tarifs d'accès;
- l'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 92 % de la population canadienne;

- la capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

### ***Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell***

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice;
- une croissance continue du nombre d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs;
- des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- le déploiement continu du réseau de fibre permettant une connexion directe et la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

### ***Hypothèses concernant notre secteur Bell Média***

- La performance au chapitre des produits devrait refléter une amélioration de la croissance des ventes de publicité à la télé soutenue par la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et la croissance continue de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs;
- l'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV;
- le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV;
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;

- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- l'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement;
- l'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

### ***Hypothèses financières concernant BCE***

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2018 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 335 millions \$ à 355 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 3,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 270 millions \$ à 280 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 65 millions \$ à 75 millions \$;
- une dotation aux amortissements d'environ 4 000 millions \$ à 4 050 millions \$;
- des charges d'intérêts d'environ 975 millions \$ à 1 000 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 25 %;
- des PNDPC d'environ 50 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite d'environ 400 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 700 millions \$ à 750 millions \$;
- des versements d'intérêts nets d'environ 950 millions \$ à 975 millions \$;
- d'autres éléments des flux de trésorerie disponibles, ce qui inclut une évolution du fonds de roulement, des coûts liés aux indemnités de départ et autres payés, des dividendes sur actions privilégiées et des dividendes aux détenteurs de PNDPC payés d'environ 25 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 900 millions;
- un rachat d'actions ordinaires totalisant 175 millions \$;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,02 \$ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 8 février 2018, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon significative de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

## Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2018, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2018, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, le principe de neutralité du Net, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, et les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y rapportent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;

- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à jour de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir nos services de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses, y compris l'utilisation non autorisée de notre contenu et le vol de nos services de télé;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs, impartiteurs et consultants à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités et respecter différentes obligations;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;



- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communication sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également *l'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE* daté du 8 février 2018 pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ce document étant déposé par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponible à [Sedar.com](http://Sedar.com)) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible à [SEC.gov](http://SEC.gov)). Ce document est également disponible à [BCE.ca](http://BCE.ca).

*L'Avis concernant les déclarations prospectives de BCE* daté du 8 février 2018 est intégré par renvoi dans le présent communiqué de presse.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la présentation intitulée Téléconférence sur les résultats du T4 2017 et l'orientation financière 2018, datée du 8 février 2018, disponible sur le site Web de BCE.

### **À propos de BCE**

BCE, la plus grande entreprise de communications du Canada, fournit des services sans fil à large bande, de télé, Internet et de communications d'affaires évolués dans l'ensemble du pays. Première entreprise canadienne de services multimédias, Bell Média possède des actifs de premier plan dans les secteurs de la télévision, de la radio, de l'affichage et des médias numériques. Pour en savoir plus, visitez les sites [Bell.ca](http://Bell.ca) ou [BCE.ca](http://BCE.ca). L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation, comme la Journée Bell Cause pour la cause, et permet à Bell de fournir un important financement qui sert à payer des soins communautaires, de la recherche et des initiatives en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez le site [Bell.ca/cause](http://Bell.ca/cause).

**Questions des médias :**

Jean Charles Robillard  
514-870-4739  
[jean\\_charles.robillard@bell.ca](mailto:jean_charles.robillard@bell.ca)

**Questions des investisseurs :**

Thane Fotopoulos  
514-870-4619  
[thane.fotopoulos@bell.ca](mailto:thane.fotopoulos@bell.ca)